

# Des partis engagent le combat contre le prix unique du livre

22.03.2011

---

## D'un coup d'oeil

Au cours de la session de printemps, le Parlement a adopté une nouvelle loi sur la réglementation du prix du livre. L'économie est consternée par ce projet économiquement indéfendable qui créerait un précédent dangereux – les partis attachés aux valeurs libérales ont lancé un référendum.

La nouvelle loi sur la réglementation du prix du livre a été adoptée au vote final, après que le Conseil des Etats ait éliminé les dernières divergences au cours de la première semaine de la session. Ce projet a été accepté par 23 voix contre 19 et une abstention au Conseil des Etats et par 96 voix contre 86 et 5 abstentions au Conseil national. Le commerce du livre se porte bien et une réglementation étatique n'est pas nécessaire. La réintroduction du prix unique du livre restreint fortement la liberté entrepreneuriale. Ce serait un pas dangereux en direction de l'économie planifiée et un précédent problématique pour d'autres branches. L'économie reconnaît que le livre est un bien culturel précieux. L'abolition du prix unique, il y a quatre ans, a toutefois montré qu'il n'est pas nécessaire de le protéger par un cartel étatique sur les prix. Les librairies ne sont pas en voie de disparition et la diversité culturelle est intacte.

Un cartel sur les prix créerait des distorsions de concurrence problématiques et accroîtrait la bureaucratie. Ce sont les lecteurs qui en pâtiraient. L'application du prix unique au commerce en ligne est absurde. Cela obligera les grandes maisons d'édition et chaînes de magasin étrangères à relever fortement leurs marges sur les livraisons en Suisse. Au final, ce sont elles qui bénéficieront de la réintroduction du prix unique et non les petites et si sympathiques librairies de quartier auxquelles cette mesure n'apportera pas grand-chose.

Sur la base de considérations libérales, un comité référendaire interparti a décidé de combattre le prix unique du livre – la récolte des signatures démarrera le 28 mars. Cette action est menée par les Jeunes radicaux, les Jeunes UDC et les Verts libéraux. Les conseillers nationaux Christa Markwalder, Ruedi Noser (PRD) et Thomas Fuchs (UDC) notamment sont membres du Comité.

Le peuple aura ainsi le dernier mot. Il reste à espérer qu'il prendra le contrepied du Parlement et refusera le prix unique du livre, exprimant ainsi son attachement à la liberté entrepreneuriale. En conclusion, cet objet nous amène à nous prononcer sur une question de principe : voulons-nous une économie régentée par l'Etat ou une économie fondée sur la liberté ?